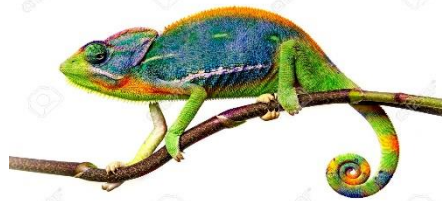




École St-Léon-de-Westmount

360 av. Clarke
Westmount, Qc.
H3Z 2E6
514-596-5720



Annexe Charlevoix

633, rue de Courcelle
Montréal (Québec) H4C 3C7
514 596-5670

Le CaméLéon

Le journal mensuel des parents qui diffuse les couleurs de l'école!

Site web de l'école : <https://st-leon-de-westmount.cssdm.gouv.qc.ca/>

SEPTEMBRE 2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
30	31	1	2	3
6	7 Rencontre de parents 3 ^e et 4 ^e année Saint- Léon	8 Rencontre de parents <i>maternelle, 1^e année et 2 groupes d'accueil (Annexe Charlevoix)</i> + 2 ^e année Saint- Léon	9 : Rencontre de parents 5 ^e et 6 ^e année + groupe d'accueil 66 Saint-Léon	10
13	14	15 19h Assemblée de parents ZOOM	16 Journée pédagogique	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30 Déclaration de la population scolaire. <i>Merci de limiter au maximum les absences</i>	
Voir venir en octobre				



À la une!

Mot de la direction

Chers parents,
Bienvenue à l'école Saint-Léon-de-Westmount et Annexe Charlevoix!

Quel plaisir de retrouver enfin les enfants avec tous ces beaux sourires...malgré le masque! Car cette rentrée se déroule encore une fois à l'ombre des mesures sanitaires qui sont en constante évolution. Ce ne sera peut-être pas aussi simple que nous l'aurions espéré, mais on va passer à travers comme nous l'avons fait par le passé.

Vous tenez entre vos mains le CaméLéon qui est le principal outil de communication mensuel entre les parents et l'école. Il y a beaucoup d'informations à absorber et c'est pourquoi nous vous invitons à le lire attentivement et le conserver dans vos fichiers. Au gré des mois, nous ajouterons aussi des photos et plusieurs informations sur la vie de l'école et les activités qui s'y dérouleront.

Bonne lecture et surtout, bonne année scolaire 2021-2022!

Éric Dion
Directeur

Pierre-Emmanuel Pednault
Directeur adjoint

Line Aubin
Directrice adjointe

Information; de base pour bien commencer l'année

Vous avez des questions, commentaires ou vous voulez communiquer avec un membre du personnel? Utilisez l'adresse courriel suivante :

stleon@csgdm.qc.ca

Notre secrétaire Nicole Ste-Marie se fera un plaisir de vous répondre ou vous orienter vers la bonne ressource.

Ponctualité – information importante

Merci de vous assurer que votre enfant arrive à l'école entre 7 h 45 et 7 h 55. Cela permettra à tous et toutes de commencer la journée dans les meilleures conditions.

Vêtement approprié; - information

Avec l'arrivée prochaine de l'automne, votre enfant devra quitter la maison avec des vêtements un peu plus chauds et convenables pour toute la journée.

Identification des items et vêtements; - action

Il est important de bien identifier les vêtements et les items de votre enfant. Chaque année, nous amassons une quantité incroyable de matériel qui se retrouve aux objets perdus!...

Masques recommandés sur le trottoir et à l'extérieur - action

Merci à tous les parents de porter le masque lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant. Les trottoirs sont souvent bondés et cette précaution est importante afin de limiter la propagation du virus.

Heure du dîner - information

Il est difficile de venir chercher votre enfant sur les heures de dîner à l'école (de 11 h 20 à 12 h 40). Nous vous demandons donc de venir le chercher avant ou après l'heure du dîner s'il a un rendez-vous.

Zone scolaire - information

Merci de ne jamais garer votre voiture dans les secteurs réservés aux autobus scolaires / débarcadères et d'être très vigilants lorsque les feux rouges clignotent. La sécurité doit demeurer une priorité!

Cafétéria (St-Léon) - information

Les repas à la cafétéria ont commencé le 30 août. Les enfants peuvent utiliser leur carte de l'année dernière (fournie par les services alimentaires) pour effectuer les transactions à la caisse de la cafétéria.

Pour les nouveaux élèves et/ou les cartes égarées, M. Boualem Achour, le cuisinier responsable, aura en sa possession une carte pour chaque enfant de l'école qui sera distribuée au début de l'année. Veuillez noter qu'il est également possible de payer un repas avec de l'argent comptant. Pour votre information, le poste téléphonique de M. Boualem est : 514-596-5726

Feuilles à remettre- action importante

Vous avez trois feuilles à compléter et à remettre pour la rentrée :

1. La fiche santé (recto & verso)
2. L'autorisation de photo et de sortie à pieds.
3. Sondage sur les besoins et le matériel informatique à la maison

Agenda - action

Prenez le temps de lire le **Code de vie** qui se trouve dans l'agenda avec votre enfant. Mettez votre enfant à contribution afin de trouver les moyens pour respecter le code de vie, notamment en ce qui concerne les retards.



Sur le front de la COVID19 – information - action



Au moment d'écrire ces lignes, la situation pandémique est en pleine évolution avec le variant Delta. Le milieu scolaire a été clairement avisé que de nouvelles mesures pourraient s'ajouter avec quelques jours de préavis. Nous sommes donc confrontés à des choix parfois difficiles et beaucoup de prudence en lien avec les activités parascolaires ou des activités extérieures qui impliquent le transport scolaire vers d'autres lieux. Voici néanmoins un résumé des mesures prises jusqu'à maintenant :

- Pour le moment, les « bulles-classes » ne sont pas reconduites et les élèves peuvent se retrouver ensemble lors des récréations et aux services de garde ou de dîner. Cela pourrait changer rapidement si la situation le commande.
- Sauf durant les récréations et durant le dîner, le port du masque est obligatoire pour tous les élèves de 1^{re} à 6^e année dans l'école et dans les autobus.
- Des intervenants s'assurent de la désinfection des mains avec du gel hydroalcoolique tous les matins à l'entrée des élèves.
- Des masques sont donnés aux enfants deux fois par jour.
- Lavage des mains plusieurs fois par jour.

- Nous tentons de limiter au maximum la présence d'adultes dans l'école. Merci de communiquer avec nous essentiellement via courriel ou par téléphone.
- Il y a des produits de nettoyage dans toutes les classes et les spécialistes sont avisés de faire preuve de vigilance à ce chapitre avec le matériel partagé.
- Les classes sont ventilées grâce à l'ouverture régulière de toutes les fenêtres.
- Les aires de repas sont désinfectées après chaque dîner
- Les titulaires ont sensibilisé et expliqué aux enfants le respect des mesures sanitaires.
- À St-Léon les matins, les enfants doivent toujours utiliser la même porte et ils doivent entrer dès qu'ils arrivent à l'école afin de faciliter la distanciation. L'entrée se fait de façon continue dès 7 h 45. Pour Charlevoix, comme il s'agit d'une petite école, il y a une zone pour chaque classe dans la cour d'école.
- Toujours à Saint-Léon, il y a quatre récréations dans deux zones distinctes chaque jour ce qui limite de beaucoup le nombre d'élèves qui sont en contact en même temps.
- Nous vous demandons de garder votre enfant à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

Symptômes	
Si l'un des symptômes suivants se présente ou si l'enfant reçoit un résultat positif au test moléculaire de dépistage de la COVID-19 avant la fin de la période de 14 jours débutant au moment où l'enfant est entré au Canada, vous devez immédiatement isoler l'enfant et communiquer avec l'unité de santé publique de votre localité pour obtenir des instructions supplémentaires.	
<ul style="list-style-type: none"> › Apparition ou aggravation de toux › Essoufflement ou difficulté respiratoire › Douleurs musculaires ou courbatures, fatigue ou faiblesse › Malaise intense › Perte de l'odorat ou du goût 	<ul style="list-style-type: none"> › Sensation de fièvre, frissons ou température égale ou supérieure à 38 °C › Éruptions ou changements cutanés (chez les enfants) › Mal de tête › Symptômes gastro-intestinaux (douleur abdominale, diarrhée, vomissements)

La Direction de la Santé publique du Québec

Québec

1 877 644-4545

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019>

Sondage matériel informatique/St-Léon - action

À titre préventif, un sondage permettant de collecter de l'information quant à l'équipement informatique que vous possédez a été remis à votre enfant. Merci de bien vouloir le remplir et le retourner à l'école dès que possible.



EN CHANTIER!



- Le secrétariat et les bureaux de la direction ont été déplacés à gauche du secteur original. Des travaux majeurs sont actuellement en cours et nous devrions récupérer les espaces en janvier 2022.
- Les travaux d'agrandissement de l'école se poursuivront toute l'année pour une ouverture toujours prévue en septembre 2022.
- La Ville de Westmount a complété les travaux sur le boulevard De Maisonneuve et la circulation sur les rues Clarke & Kitchener est désormais libre de toute entrave.
- La cour a été asphaltée tout juste pour la rentrée scolaire. À noter qu'il s'agit d'un revêtement temporaire qui sera à nouveau refait (et amélioré) lorsque les travaux d'agrandissement seront terminés.

Rencontres collectives avec les titulaires – information

Les rencontres avec les titulaires se dérouleront virtuellement par TEAMS du 7 au 9 septembre. L'enseignant.e de votre enfant a sûrement communiqué avec vous pour le moment précis de sa rencontre. Si ce n'est pas le cas, contactez rapidement l'école à l'adresse suivante : stleon@c3dm.qc.ca

Sortie des élèves en fin de journée – information

À noter que les élèves des niveaux 2^e à 4^e année sortent par la grande cour sur Kitchener. Les élèves de 5^e et 6^e année sortent en fin de journée par la porte principale sur Clarke.

Frais scolaires – action

Vous recevrez bientôt un état de compte « école » pour payer les frais reliés à l'agenda et cahier d'activités ainsi que des états de compte mensuels pour ceux qui sont inscrits au service de garde.

Dans le contexte actuel, **nous vous demandons de prioriser les paiements en ligne** avec votre institution financière. NOUVEAUTÉ cette année, vous pourrez payer de cette manière pour l'état de compte « école » également.

État de compte de l'année 2021-2022 Saint-Léon-de-Westmount

2021-09-01

Élève :

Numéro de fiche :

COMMENT PAYER VOTRE COMPTE

Le paiement peut être effectué :

À une institution financière :

- au comptoir
- par téléphone
- au guichet par enveloppes et en mode avancé (factures intégrées)
- par Internet

À l'école (valider les modes de paiement acceptés par l'école) :

- par carte de débit ou crédit
- par chèque
- en argent comptant

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

1) Accéder au site Internet de votre institution bancaire

Liste des institutions disponibles :

- Banque HSBC
- Banque de Montréal (BMO)
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale
- Banque Royale du Canada (RBC)
- Banque Scotia
- Desjardins
- Tangerine
- Banque CIBC
- Banque TD

2) Ajouter le fournisseur :

« CSSDM – Effets scolaires »

3 ATTENTION : D'autres fournisseurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) existent. S'assurer de choisir celui correspondant aux effets scolaires. Aussi, prendre note qu'en raison du récent changement de nom, il est possible que le fournisseur soit encore au nom de la Commission scolaire de Montréal sous « CSDM – Effets scolaires ».

4) Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution bancaire. Prévoir un délai de 3 à 5 jours pour le traitement de votre paiement.

Vous recevrez un état de compte provenant de l'école fréquentée par votre enfant sur lequel figure un numéro de référence unique. Il est obligatoire d'effectuer un paiement par enfant.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement par internet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de votre institution financière. Lors d'un changement d'école, un numéro de référence différent vous sera attribué par la nouvelle école.

Si vous éprouvez des difficultés, ne pas hésiter à nous contacter par téléphone ou par courriel au stleon@c3dm.qc.ca

Transport scolaire – information

Les élèves qui ont été acceptés pour le transport scolaire doivent toujours avoir leur carte avec eux.

D'autre part nous venons tout juste de recevoir le message suivant du CSSDM concernant les parents dont la demande a été refusée :

En raison de la situation épidémiologique actuelle et l'incertitude que celle-ci provoque, nous allons suspendre pour le moment l'octroi des places disponibles dans le transport scolaire. La situation sera réévaluée en fonction de l'évolution de la situation pandémique dans un mois et une mise à jour vous sera transmise. Par contre, il sera toujours possible pour des élèves ayant des problèmes de santé d'obtenir une place dans les autobus en remplissant le formulaire Q066. Il en va de même pour les demandes de dérogations (formulaire P182).

Assemblée générale de parents ZOOM - information

L'assemblée générale de parents a été décalée d'une semaine (15 septembre à 19 h) et se déroulera à nouveau par ZOOM. Une procédure sera envoyée bientôt à tous les parents désireux d'y participer.

Service de garde - information;

Bienvenue au service de garde! Le service du dîner fait aussi partie du service de garde. Si vous désirez ajouter des blocs pour le matin et/ou le soir, vous pouvez nous envoyer un message à stleon.sdg@csdm.qc.ca. Il nous fera plaisir de vous envoyer un formulaire d'inscription et de répondre à vos questions. Si vous désirez faire une modification à votre horaire, vous pouvez également envoyer un courriel en mentionnant le nom et prénom de votre enfant, les blocs et jours désirés ainsi que la date de début du changement. Veuillez noter qu'il faut nous avertir deux semaines à l'avance ou vous serez chargés pour ces deux semaines.

Sécurité : Vous devez obligatoirement venir chercher votre enfant à l'accueil du service de garde. Pour la sécurité des enfants, il est interdit aux adultes de venir dans la cour d'école.

Journées pédagogiques : Vous recevrez un courriel quelques semaines avant que vous devrez remplir obligatoirement si vous voulez inscrire votre enfant. Tout se fait de façon informatique.

Paiement : Vous recevrez une facture à tous les débuts de mois avec la procédure pour payer en ligne. Ces informations se retrouvent en 2^e page de votre facture. Vous devez payer dans les 10 jours après la date de réception de celle-ci. Nous vous rappelons que nous ne pourrions accepter votre enfant au service de garde si vous accumulez des états de compte non payés en cours d'année. Merci pour votre collaboration.

*Notez que les **activités parascolaires** sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Nous sommes en attentes des dernières annonces gouvernementales et de la Santé publique dans ce dossier avant de nous lancer dans l'organisation de celles-ci.*

En espérant que vous trouverez plaisir à être parmi nous. Je vous souhaite une bonne année scolaire!

Nathalie Meunier,

Technicienne au SDG

Fondation Saint-Léon-de-Westmount – action

Les bénévoles de la Fondation seront toujours heureux d'accueillir de nouveaux parents qui aimeraient se joindre à l'équipe. Pour ce faire, vous n'avez qu'à écrire à : info@fondationstleon.org

La vente de vêtements d'éducation physique sera faite en ligne cette année. L'information sera communiquée la semaine du 7 septembre. Restez à l'affût!

Une place au conseil d'administration se libère cette année; venez présenter votre candidature à l'assemblée générale dont la date sera bientôt communiquée par l'école!

Message du Service de police de Montréal (SPVM) - information



LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Vous allez reconduire votre enfant à l'école ?

Vous avez un rôle important à jouer pour l'ensemble des écoliers.

Vous êtes pressé ?

Redoublez de prudence lorsque vous circulez près de l'école. Votre comportement pourrait éviter un accident.

Pour garantir la sécurité, il faut :

- >> Faire attention aux enfants qui circulent tout autour;
- >> Respecter les limites de vitesse de «30 km/h»;
- >> Respecter les aires réservées aux autobus scolaires;
- >> Respecter les zones de stationnement et ne jamais se stationner en double pour faire descendre votre enfant de la voiture;
- >> Traverser aux intersections ou passages pour piétons;
- >> En présence d'un brigadier scolaire, respecter ses signaux (les brigadiers sont là pour assurer la sécurité des enfants. Y compris la vôtre).

Ayez une conduite exemplaire!

**SOYEZ UN MODÈLE POUR
VOTRE ENFANT!**

Montréal 

Bonne année scolaire 2021-2022 !